

Projet éolien des Ailes de Coursage

Communes de Prémilhat et Teillet-Argenty



Bulletin d'information n°1 - Septembre 2024

Madame, Monsieur,

Ce premier bulletin d'information a pour objectif de vous expliquer notre démarche de développement de projet d'un parc éolien sur les communes de Prémilhat et Teillet-Argenty.

La société ABO Energy (anciennement ABO Wind) a informé très en amont les mairies des communes précitées des démarches préliminaires qu'elle souhaitait entreprendre dans le cadre d'une étude de faisabilité. Les élus locaux ne les soutiennent pas à l'heure actuelle, mais nous restons convaincus de la pertinence de ce projet au regard des enjeux de transition énergétique. En ce sens nous envisageons un véritable diagnostic du secteur d'étude.

Dans les prochains mois et années, des études sur le vent, la faune, la flore, le paysage et l'acoustique seront entreprises. Leur objectif sera de vérifier si le secteur étudié est propice à accueillir des éoliennes. En cas de conclusions positives, elles donneront éventuellement forme à un projet abouti, que ce soit sur le nombre ou la disposition des machines. Ce projet donnera lieu à l'élaboration d'un dossier de demande d'autorisation environnementale, qui sera remis en Préfecture.

A ce stade très précoce de la démarche, ABO Energy souhaite partager au travers de ce bulletin les premiers éléments d'information disponibles. Le responsable de projet, Léo Manciat, est votre interlocuteur unique, et vous invite à le contacter directement pour toute interrogation relative au projet ou à l'énergie éolienne. Ses coordonnées se trouvent au dos de ce bulletin.

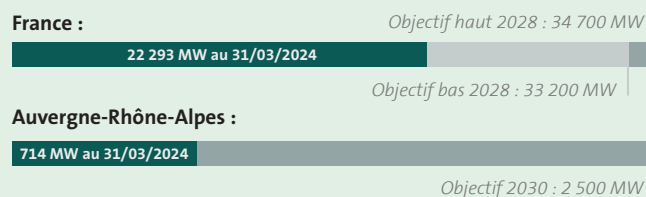
Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire ?

Le changement climatique est une problématique globale dont les conséquences sont alarmantes. Ce phénomène est largement attribué aux émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère du fait des activités humaines, et en particulier de notre consommation en énergies fossiles.

En France en 2022, environ 60% de l'énergie que nous consommons est encore d'origine fossiles. Cette énergie alimente principalement les secteurs des transports (34%), résidentiel (28%), de l'industrie (18%), tertiaire (17%) et agricole (3%)*. Pour agir à notre échelle, nous devons remplacer rapidement ces énergies par de nouvelles sources bas-carbone. Si le nucléaire nous apporte une énergie décarbonée conséquente, la construction de nouveaux réacteurs, même nombreux, ne suffira pas à couvrir tous nos besoins futurs en électricité en 2050 et encore moins à l'horizon 2030.

La France a besoin d'accélérer le développement des énergies renouvelables pour sa souveraineté, sa compétitivité, sa ré-industrialisation et pour la protection du pouvoir d'achat des Français. L'objectif de la transition énergétique engagée par le gouvernement est de sortir de notre dépendance aux énergies fossiles et d'électrifier nos usages.

En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, les diagrammes suivants montrent les objectifs fixés à horizon 2028 par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) au niveau national, et à horizon 2030 par le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) en région Auvergne-Rhône-Alpes :



* Source : Chiffres clés de l'énergie - Édition 2023 - Ministère de la Transition Énergétique

(Source: SDES d'après Enedis, RTE, EDF-SEI et la CRE)

Accueillir un projet éolien, c'est être acteur local de la transition énergétique et générer de l'activité et des retombées économiques, fiscales et locatives sur votre territoire.

Chronologie du projet

2020

- Première prise de contact avec les mairies de Teillet-Argenty et Prémilhat.

2021 - 2022

- Pause du projet en raison de la réflexion autour des énergies renouvelables au niveau de la communauté de communes.

2023

- Reprise du projet et rencontre des propriétaires et exploitants.

2024

- Février : lancement de l'étude d'état des lieux environnemental du secteur (faune, flore et milieux naturels).
- Septembre : Installation du mât de mesure de vent et mise en place d'un panneau d'information sur site ; 1^{er} Bulletin d'information et mise en ligne d'une page internet dédiée au projet.

Étapes à venir (dates prévisionnelles)

2024

- Automne : lancement des études paysagères et acoustiques.

2025

1^{er} semestre :

- Réception des premiers résultats de l'étude faune, flore et milieux naturels et de l'étude paysagère.
- Réflexion sur les variantes d'implantation possibles prenant en compte les enjeux identifiés.

2^{ème} semestre :

- Poursuite des études et finalisation de l'étude d'impact.
- Constitution du dossier de demande d'autorisation environnementale.
- Dépôt du dossier de demande en préfecture de Dijon.

2026 - 2027

- Analyse du dossier par les services de l'état et éventuelle demande de compléments.
- Enquête Publique durant un mois.

2027 - 2028

- Décision préfectorale.

A partir de 2029

- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.



La mesure du vent : un préalable à tout projet

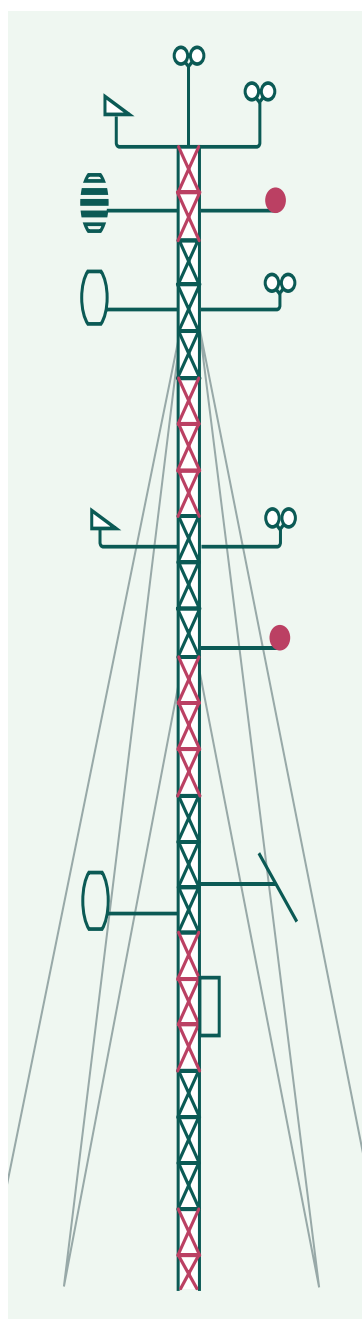
L'analyse du gisement éolien est un préalable à tout projet car elle permet de vérifier la ressource en vent du site à l'étude.

Un mât de mesure anémométrique sera installé en **septembre 2024** pendant 1 à 2 ans, afin de recueillir les mesures de vent. Les instruments disposés sur le mât à différentes hauteurs permettent d'établir un profil des vitesses et des directions de vents. Les données récoltées, corrélées avec celles mesurées par les stations Météo France des alentours et des satellites, permettent de caractériser le vent sur le long terme.

Enfin, la connaissance des caractéristiques du vent sur le site étudié permettra de définir le ou les types d'éoliennes les plus adaptés au site, d'évaluer quelle distance est à prévoir entre les éoliennes pour minimiser les effets de sillage et d'estimer précisément la production électrique du futur parc éolien.

Dans le cadre de l'étude environnementale du projet, nous installons sur le mât de mesure un appareil qui permet de mesurer l'activité des chauves-souris, en enregistrant les ultrasons qu'elles produisent.

Schéma de principe d'un mât de mesure :



Sonde de température
Transforme l'effet du réchauffement ou du refroidissement en signal électrique



Balise
Signalisation lumineuse aérienne



Girouette
Mesure les directions du vent



Anémomètre
Mesure la vitesse et la pression du vent



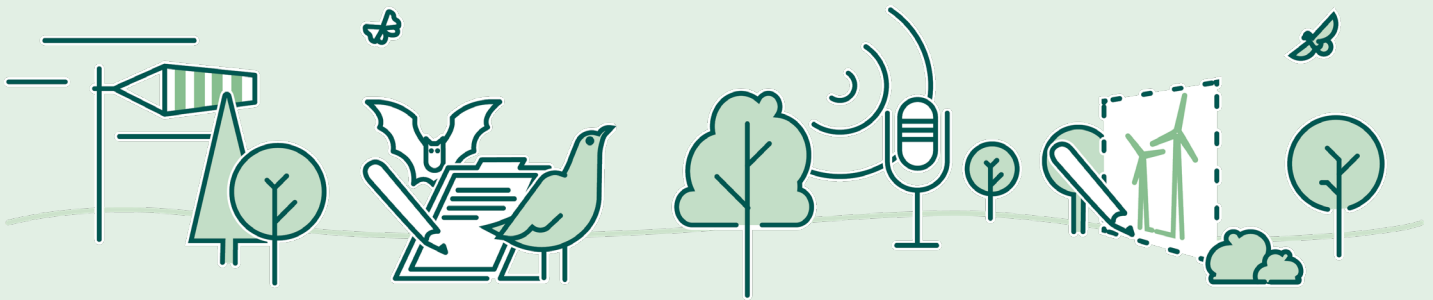
Micro chiroptère
Système permettant de mesurer l'activité des chauves-souris



Coffret data logger
Enregistre et transmet les données mesurées

Le développement du projet

Un parc éolien est le fruit de deux années d'études techniques, environnementales et paysagères approfondies. ABO Wind s'entoure de nombreux spécialistes pour travailler à l'élaboration et à la construction de ses parcs : bureaux d'études externes reconnus et indépendants, associations naturalistes, acteurs locaux, entre autres. Une équipe projet est constituée en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.



Vent

1 à 2 ans

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences de vent sur le site.
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent.
- Évaluer l'énergie produite par le parc.

Faune, flore et milieux naturels

1 an

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et des différents milieux naturels.
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles.

Acoustique

10 mois

- Établir un état initial de l'environnement sonore.
- Choisir l'éolienne adaptée.
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien.

Paysage

10 mois

- Établir un état initial des composantes du paysage.
- Déterminer les perceptions du futur parc et enjeux depuis les lieux de vie, axes de circulation, monuments et sites patrimoniaux et touristiques.
- Définir la meilleure implantation pour une insertion cohérente en comparant différents scénarios par le biais de photomontages notamment.

Le choix du scénario



Aujourd'hui, l'emplacement, le nombre et le type d'éolienne ne sont pas encore connus. En combinant les résultats des différentes études et des enjeux observés sur le territoire, le scénario le plus adapté au site d'étude sera déterminé. Notre objectif est de proposer une implantation réaliste et cohérente avec l'environnement, le territoire et les paysages qui le caractérisent.

La communication tout au long du projet

ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long du projet. De cette bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet. La concertation se matérialise tout au long de la vie du projet que ce soit au travers des bulletins d'informations, de la tenue d'événements publics d'échanges ou encore par l'implication d'acteurs locaux.

Le responsable du projet se tient disponible et joignable par mail et téléphone aux coordonnées indiquées en fin de bulletin, pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques et apporter des précisions sur l'avancement du projet.

De plus, une page internet dédiée au projet a été mise en ligne et est accessible depuis le lien suivant :



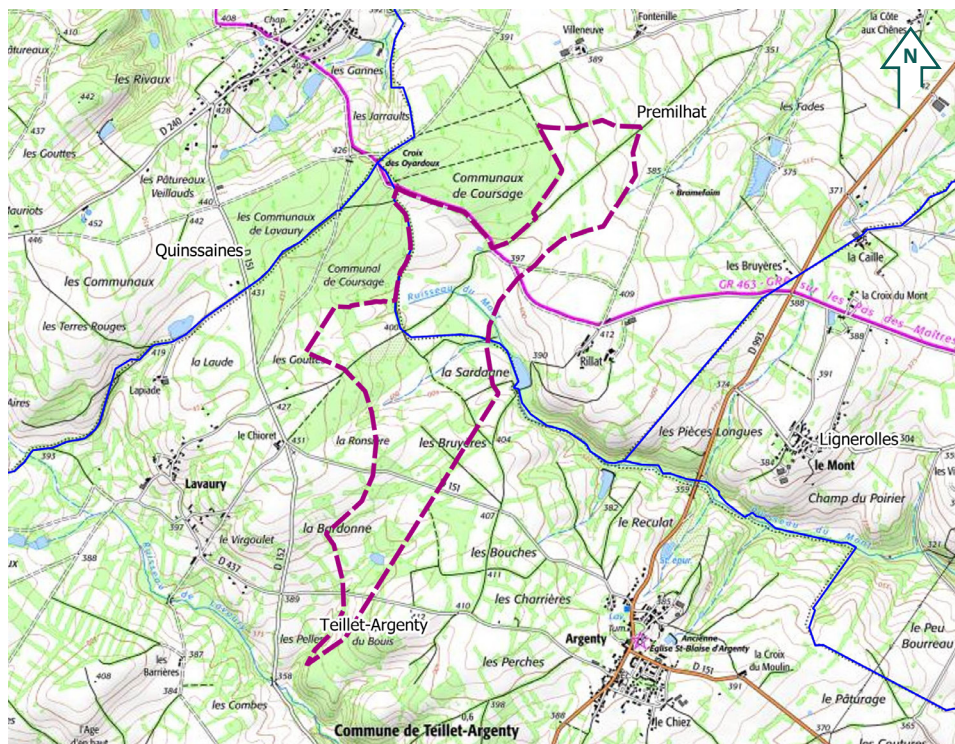
www.aboenergy.fr > Zone d'information
> Nos projets > Auvergne-Rhône-Alpes
> Projet éolien des Ailes de Coursage



Localisation du secteur d'étude

La zone choisie résulte d'une analyse cartographique à l'échelle du département et de la communauté de communes prenant en compte les différentes contraintes techniques, environnementales et paysagères du territoire.

A ce stade, tous les atouts requis pour concevoir un parc éolien de qualité semblent être réunis sur ce secteur :



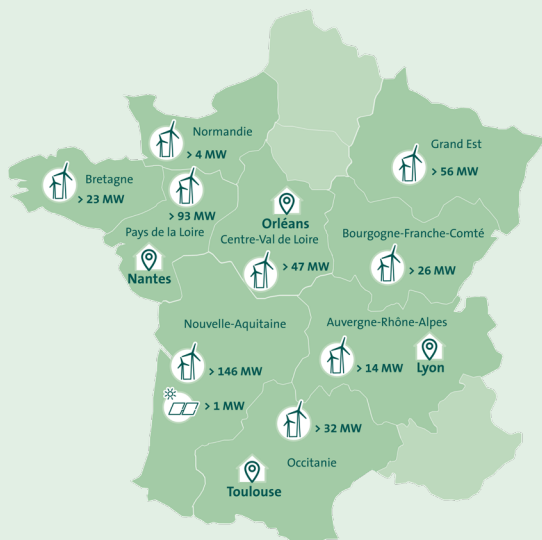
- Une distance minimale de 500 m aux principaux lieux d'habitation.
- Des contraintes aéronautiques compatibles avec l'installation d'éoliennes.
- L'absence de zonage réglementaire concernant la faune, la flore et les milieux naturels.
- Un éloignement aux sensibilités patrimoniales tels que les sites UNESCO, les sites classés ou inscrits.
- Des possibilités d'accès.
- Une exposition favorable aux vents.

La zone d'étude est délimitée par le trait en pointillés violets sur la carte.

Seuls les résultats des études qui vont être menées seront en mesure de préciser exactement le nombre et l'emplacement des éoliennes au sein de cette zone.

ABO Energy en France

Avec son équipe de 180 personnes réparties dans quatre agences à Lyon, Nantes, Orléans et Toulouse (siège social), ABO Energy développe des projets d'énergies renouvelables sur tout le territoire français depuis 2002.



442 MW développés et construits
108 MW en construction ou prêts à construire



> 1,8 GW projets en développement


Contacts

Responsable du projet :

Léo Manciat
 Tél. : 06 75 32 26 01
 leo.manciat@aboenergy.com

Responsable de la communication du projet :

Edith Recourt
 Tél. : 05 34 31 49 17
 edith.recourt@aboenergy.com

 ABO Energy
www.aboenergy.fr